



## LE DOMAINE OLIVIER LEFLAIVE



**1984**  
INSTALLATION

**24**  
HECTARES  
EXPLOITÉS



Depuis sa création en 1984, le domaine Olivier Leflaive n'a cessé de se développer. Pourtant, son esprit demeure inchangé : le vin est avant tout le fruit d'un travail collectif.

Fondée par Olivier Leflaive, la Maison reste aujourd'hui une véritable aventure familiale. Sa fille Julie veille sur le vignoble, tandis que son ex-gendre, Jean Soubeyrand, en assure la direction.

Tous partagent une même passion et une ambition commune : au-delà de faire découvrir les vins de la région, transmettre l'amour de la Bourgogne, de ses terroirs et de ceux qui la font vivre au quotidien.

<https://olivier-leflaive.com/>

## L'AMBITION DE JULIE ET OLIVIER LEFLAIVE

“ Pour la 3ème fois, nous faisons appel aux GFV Saint Vincent pour rechercher des associés qui deviendront propriétaires d'une magnifique parcelle de vigne en AOC Chassagne-Montrachet 1er Cru. Il s'agit du Clos Saint-Marc, parcelle chère à nos cœurs.

Nous avons hâte de rencontrer les futurs associés et de leur faire découvrir notre domaine et notre belle région ! “

*Julie et Olivier LEFLAIVE, vignerons*



# VOTRE INVESTISSEMENT

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VIGNES EN AOC  
CHASSAGNE-MONTRACHET 1ER CRU CLOS SAINT-MARC

196 052 €  
TOUS FRAIS COMPRIS

|                                                             |           |
|-------------------------------------------------------------|-----------|
| ACQUISITION DES PARTS POUR UN LOT DE 175 200 PARTS SOCIALES | 175 200 € |
| FRAIS D'ACTES NOTARIÉS ET DROITS D'ENREGISTREMENT           | 1 930 €   |
| HONORAIRES ET FRAIS DE RECHERCHE TTC                        | 18 922 €  |

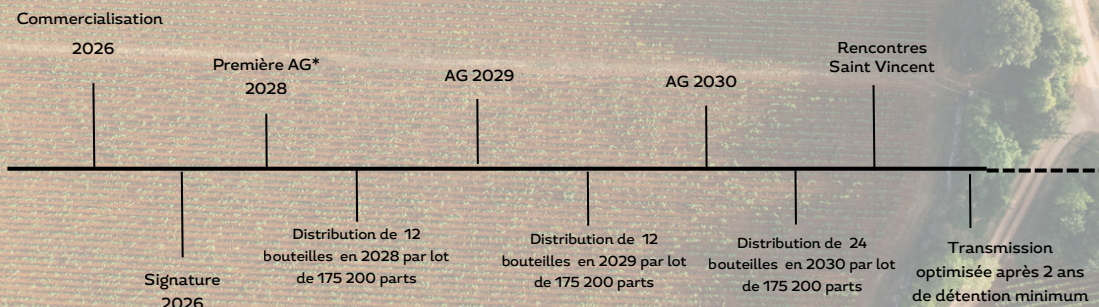
Le GFV Saint Vincent Le Clos Saint-Marc est composé de 6 400 000 parts sociales dont 6 394 800 sont à la vente (soit 36,5 lots)

Un bail de 25 ans sera conclu entre le GFV et la SCEA Domaine OPALE

## SAINT VINCENT À VOS CÔTÉS

Commune  
Chassagne-Montrachet

Lieu-dit Les Vergers  
0,8707 ha



\*Le jour de l'AG, le vigneron vous invite à partager sa table.  
Une invitation pour 2 personnes :

- soit 1 couple d'associés,
- soit un associé accompagné de la personne de son choix.

## VOTRE DOTATION

EN BOUTEILLES

Les bouteilles seront remises lors de l'Assemblée Générale chez le vigneron ou expédiées aux frais de l'associé

24 BOUTEILLES D'UNE VALEUR TOTALE DE 4 368 €

PAIEMENT NON CONVERTIBLE EN NUMÉRAIRE



24  
bts

VALEUR : 182 € T.T.C

AOC CHASSAGNE-MONTRACHET 1er Cru  
Le Clos Saint-Marc

AVANTAGE  
ASSOCIÉS

20% DE RÉDUCTION SUR LA GAMME DES VINS DU DOMAINE

*Rejoignez la famille Saint Vincent !*

Ce document a été préparé par LES GFV SAINT VINCENT dans un but purement informatif et ne constitue nullement une sollicitation en vue de l'achat.  
Toute reproduction est interdite.

LES GFV Saint Vincent SAS - 7 et 9 boulevard Rembrandt 21000 Dijon  
03 80 71 55 00 // contact@gfv-saint-vincent.fr // www.gfv-saint-vincent.fr

ÉDITION 2026